

# Catalogue des formations 2023-2024



*Se former, c'est assurer la qualité...*



*Afin de mieux vous familiariser avec le droit de l'Union européenne et de mieux le maîtriser dans votre pratique quotidienne, le Centre Notarial de Droit Européen vous propose des formations (1/2 journée ou journée complète).*



## Formations



### **Thème n° 1** : *Comment appréhender un dossier international ?*

Cette formation est à la fois théorique et pratique. Elle est destinée aux clercs et aux notaires non confirmés en droit international privé.

#### Son objectif

Démystifier la pratique notariale du droit international privé.

Identifier la situation internationale en se posant et en posant les bonnes questions.

Mettre en place un process à l'étude

Repérer l'élément d'extranéité/ Effectuer les vérifications

Connaître les techniques de recherche d'information et savoir utiliser les bases documentaires

Connaître les obligations du notaire dans le cadre de ses dossiers internationaux

Différencier la question du conflit de loi, de celle du conflit de juridiction.

Connaître les principales règles de conflit permettant de savoir quelle loi appliquer dans les dossiers courants.



## Formations



### **Thème n° 2 : Les successions internationales (aspects civils et fiscaux)**

Cette formation est à la fois théorique et pratique. Elle concerne tant les notaires que les Clercs souhaitant comprendre et appliquer les nouvelles règles relatives aux successions internationales. Elle est destinée à toute la profession notariale.

#### II- La pratique notariale des successions internationales : solutions actuelles et difficultés

- Le notaire français face à une succession comprenant des biens à l'étranger est-il "compétent" pour la régler ?
- Comment articuler la loi applicable au régime matrimonial et la loi applicable à la succession ?
- Les nouvelles règles de conflits en matière de succession.
- Comment procéder à la désignation de loi ?
- Quelles sont les limites à cette désignation ?
- La connaissance et la mise en concurrence des droits étrangers : quelles obligations, quelles limites ?
- L'établissement du Certificat successoral européen (CSE)

#### II- Les stratégies d'anticipation successorale

- La dévolution testamentaire : comment s'assurer de la validité d'une disposition à cause de mort ?
- La circulation et la réception des pactes successoraux
- La question de la fiscalité



## Formations



### Thème n° 3 : *Les régimes matrimoniaux dans un contexte international*

Cette formation est à la fois théorique et pratique (de nombreux cas pratiques seront étudiés). Elle est destinée à toute la profession notariale.

L'objectif de la formation est de comprendre les mécanismes du régime matrimonial en présence d'un élément d'extranéité.

Comment établir un contrat de mariage, à défaut comment déterminer le régime matrimonial ? Comment procéder à un changement de régime matrimonial en présence d'un élément d'extranéité ?

Comprendre le fonctionnement de la mutabilité automatique du régime matrimonial et les solutions pour l'éviter. Enfin connaître les formalités à accomplir par suite d'un changement de loi applicable au régime.

Nous étudierons les règles de droit commun, celles de la Convention de la Haye du 14 mars 1978 et **celles posées par le règlement UE 2016 /1103 du 24 juin 2016 applicables depuis le 29 janvier 2019 !**



## Formations



### **Thème n°4 : *Le couple dans un contexte international***

Cette formation est à la fois théorique et pratique. Elle est destinée tant aux notaires qu'aux clercs expérimentés.

L'objectif est de s'intéresser au mariage célébré à l'étranger (formalités, validité et reconnaissance en France) entre personnes de sexe différents et de même sexe. Procéder à l'étude des partenariats conclus à l'étranger (formation, effets, reconnaissance civile et fiscale en France). Une partie sera également consacrée à la désunion notamment au divorce extra-judiciaire et aux difficultés rencontrées dans le contexte international. Nous aborderons enfin toutes les questions liées aux effets patrimoniaux de la désunion (liquidation du régime matrimonial, obligations alimentaires, partage des biens...)



## Formations



### **Thème n° 5 : Les incapacités (mineurs et majeurs) en droit international privé et droit de l'Union européenne**

Cette formation est à la fois théorique et pratique (de nombreux cas pratiques seront étudiés). Elle est destinée aux notaires et clercs expérimentés

L'objectif est de comprendre les règles applicables en présence de mineurs tant sur la loi applicable à leur régime de protection qu'à la juridiction compétente si des autorisations sont à demander. Seront abordées les questions d'autorité parentale, de représentation et de protection dans le cadre d'une succession ou d'une acquisition immobilière...

L'intervention portera également sur la protection des adultes ou majeurs protégés dans un contexte international. Les règles applicables et les juridictions compétentes seront étudiées tant pour la mise en place des régimes de protection que pour l'établissement de certains actes comme les mandats (posthumes et de protection future) ou les testaments.



## Formations



### Sur mesure !

**Thème n° 6** : *Vingt questions pratiques en droit international privé à destination de la clientèle*

Formation à la fois théorique et pratique. Elle est destinée tant aux notaires qu'aux clercs expérimentés.

L'objectif est de vous familiariser avec certaines législations étrangères (combinaison à choisir) afin de mieux comprendre, conseiller et recevoir votre clientèle étrangère. Les thèmes étudiés porteront sur le régime matrimonial, la succession (aspects civils et fiscaux), les mineurs, le partage après divorce, l'établissement des procurations...)

Les combinaisons possibles sont les suivantes :

- britannique et espagnole
- allemande et suisse
- britannique et néerlandaise
- néerlandaise et suédoise
- britannique et italienne
- suisse et italienne



## Formations



### **Thème n° 7 : L'immobilier des non-résidents**

Cette formation est à la fois théorique et pratique (de nombreux cas pratiques seront étudiés). Elle est destinée aux notaires et clerks expérimentés

La conférence s'articulera autour de deux axes : l'acquisition et la transmission.

L'objectif sera de connaître les textes applicables en la matière et leur articulation avec notamment les règles impératives de droit français. Il s'agira d'expliquer et de donner aux praticiens de nombreux réflexes dans le cadre d'une opération immobilière à caractère international. Des vérifications à accomplir en présence d'une personne physique ou d'une personne morale étrangère, à la rédaction de l'acte en passant par le financement de l'acquisition avec les questions relatives aux prêts et aux garanties hypothécaires... Tout le processus d'acquisition par un non-résident et les questions qui peuvent en découler sera abordé.

L'autre point important de cette journée sera celui de la transmission. Outre les donations entre vifs, il conviendra d'apporter aux praticiens toutes les informations et conseils nécessaires s'agissant des transmissions à cause de mort au vu du nouveau règlement du 4 juillet 2012 sur les successions. Ce texte est d'une importance capitale pour les notariats européens et en particulier pour le notariat français dans la mesure où il bouscule singulièrement les règles établies, tant en matière de conflit de juridictions qu'en matière de conflit de lois.



## Formations



### **Thème n° 8 : Les libéralités dans un contexte international**

Cette formation est à la fois théorique et pratique (de nombreux cas pratiques seront étudiés). Elle est destinée aux notaires et clercs expérimentés

L'objectif sera de maîtriser le contexte international pour pouvoir apporter aux clients de l'étude une aide juridique et technique dans leurs choix en matière d'anticipation successorale.

**La formation s'articulera autour deux axes : Les donations ordinaires et les dispositions à cause de mort.**

#### I- Les donations ordinaires

- A- La loi applicable à la forme des donations
- B- La loi applicable au fond des donations
- C- Les effets de la donation au décès du donateur
  - 1) Le rattachement à la loi successorale
  - 2) Difficultés liées aux changements des règles de conflits en matière de successions (règlement n°650/2012 du 4 juillet 2012 entré en application depuis le 17 août 2015)

#### II- Les dispositions à cause de mort

- A- Les Pactes successoraux
  - 1) Définition
  - 2) Conditions de validité en la forme
  - 3) Conditions de validité au fond
- B- Les dispositions testamentaires
  - 1) La découverte du testament et ses formalités
  - 2) La validité du testament
  - 3) L'exécution du testament

## Informations pratiques

### Le lieu de la formation

La formation sera organisée au sein des différents Conseils régionaux, des Chambres départementales ou interdépartementales ou encore des études notariales.

### Le public concerné

Les notaires en exercice et les collaborateurs diplômés notaire exerçant leurs fonctions au sein d'un office notarial ainsi que les Clercs expérimentés ou non.

### La durée de la formation

La formation se déroulera en demi-journée ou en journée complète selon les souhaits.

**Toutes les formations sont habilitées au titre de la formation continue obligatoire.**

### Le coût de la formation

La demi-journée sera facturée 800 euros TTC

La journée sera facturée 1900 euros TTC (**1600 euros TTC pour les CR adhérents**).

Les frais de déplacement de l'intervenant seront à la charge du Conseil régional, de la Chambre ou de l'étude.

### Contacts

Centre Notarial de Droit Européen

[contact@acencode.eu](mailto:contact@acencode.eu)

Adresse Postale :

Université Jean Moulin Lyon III - 1C Avenue des Frères Lumière  
CS78242 – 69372 LYON CEDEX 8

Adresse Physique :

18 rue Chevreul - 69007 LYON

Directrice : Marjorie DEVISME

[marjorie.devisme@acencode.eu](mailto:marjorie.devisme@acencode.eu)